

Commune d'Aubonne

NOUVEAU


Envoi de la facture par courriel

Souhaitez-vous recevoir moins de courrier postal? Dans ce cas, l'envoi des factures par voie électronique constitue une alternative rapide. Le recours à la facture PDF électronique vous permet d'optimiser vos processus personnels. Mettez un terme à la montagne de papier! **Inscrivez-vous à l'envoi de factures électroniques comme fichier PDF et ménagez ainsi nos précieuses ressources.**

Vos avantages

- Transmission immédiate des factures par mail, temps d'acheminement postal supprimé
- Facture numérique, plus besoin de scanner
- Ménage l'environnement et vous n'avez plus de papier à évacuer

Vous souhaitez recevoir vos factures par e-mail? Enregistrez-vous tout simplement. Il suffit de scanner le QR-CODE ci-dessous qui vous dirigera sur notre formulaire de contact à soumettre directement en un clic. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations complémentaires.

 021 821 51 05

www.aubonne.ch

 bourse@aubonne.ch



FAQ voir au verso →

Foire aux questions (FAQ)

Où puis-je communiquer ma nouvelle adresse e-mail ?

Veillez contacter la bourse communale bourse@aubonne.ch

Que se passe-t-il si je n'ai pas reçu la facture par courriel ?

Si vous n'avez pas reçu la facture, veuillez d'abord consulter votre dossier de courrier indésirable. Afin de vous assurer que vous recevrez nos factures dans votre boîte de réception, nous vous conseillons d'ajouter notre adresse à votre carnet d'adresses ou de configurer vos filtres de courrier indésirable en nous ajoutant parmi les expéditeurs de confiance.

Que se passe-t-il si je ne règle pas la facture PDF dans les délais ?

Exactement la même chose que s'il s'agissait d'une facture sur papier: vous recevrez un rappel à l'issue du délai de paiement.

Vous ne parvenez pas à ouvrir une facture ?

Pour ouvrir la pièce jointe, vous avez besoin d'un lecteur PDF. Si vous n'avez pas de logiciel préinstallé, nous vous conseillons [Adobe Acrobat Reader](#).

Comment vous assurez qu'un courriel est effectivement envoyé par la Commune d'Aubonne ? Comment identifier une pièce jointe falsifiée, malveillante ?

Les messages électroniques envoyés par la Bourse communale réunissent toujours les caractéristiques suivantes :

- Les courriels de la Bourse communale sont exclusivement envoyés par l'expéditeur bourse@aubonne.ch sous cette forme :

*« Madame, Monsieur,
Vous trouverez en annexe une facture de la commune d'Aubonne.
Meilleures salutations. »*

- Les courriels ne comportent qu'un seul fichier PDF en pièce jointe et jamais d'autres annexes dans les formats .docx, .com, .exe et similaires.
- Les courriels ne mentionnent jamais de prétendues relations de paiement à l'étranger ni d'informations sur l'IBAN.